

ASSOCIATION LO CALEI

Rapport d'activité

Compte rendu
Année 2012



Présentation de LO CALEI

- Association Loi 1901 à but non lucratif, autorisée depuis le 27 janvier 2005 et bénéficiant de l'agrément simple et l'agrément qualité.

- **Public aidé :**

- Personnes âgées de 60 ans et Adultes handicapés
- Toutes personnes rencontrant des difficultés temporaires ou permanentes de nature à mettre en péril l'autonomie et l'équilibre de la famille et son maintien dans l'environnement social.

- Lieu d'intervention : cantons d'Orthez, d'Arthez de Béarn, de Lagor, de Salies de Béarn et de Monein.

Avec accueil de proximité à Arthez, Mourenx, Puyoo et Artix.... Et demain à Salies de Béarn

Les services

Services proposés

de 8h à 20h, 7jours/7 ainsi que
les nuits (service mandataire)

Actes élémentaires de la vie quotidienne

- Aide au ménage
(aspirateur,
poussière, sols...)
- Nettoyage des
vitres,
- Gestion du linge,
- Préparation des
repas...
- Compagnie,
déplacements,
courses avec ou
sans le bénéficiaire

Actes complexes de la vie quotidienne

Aide :

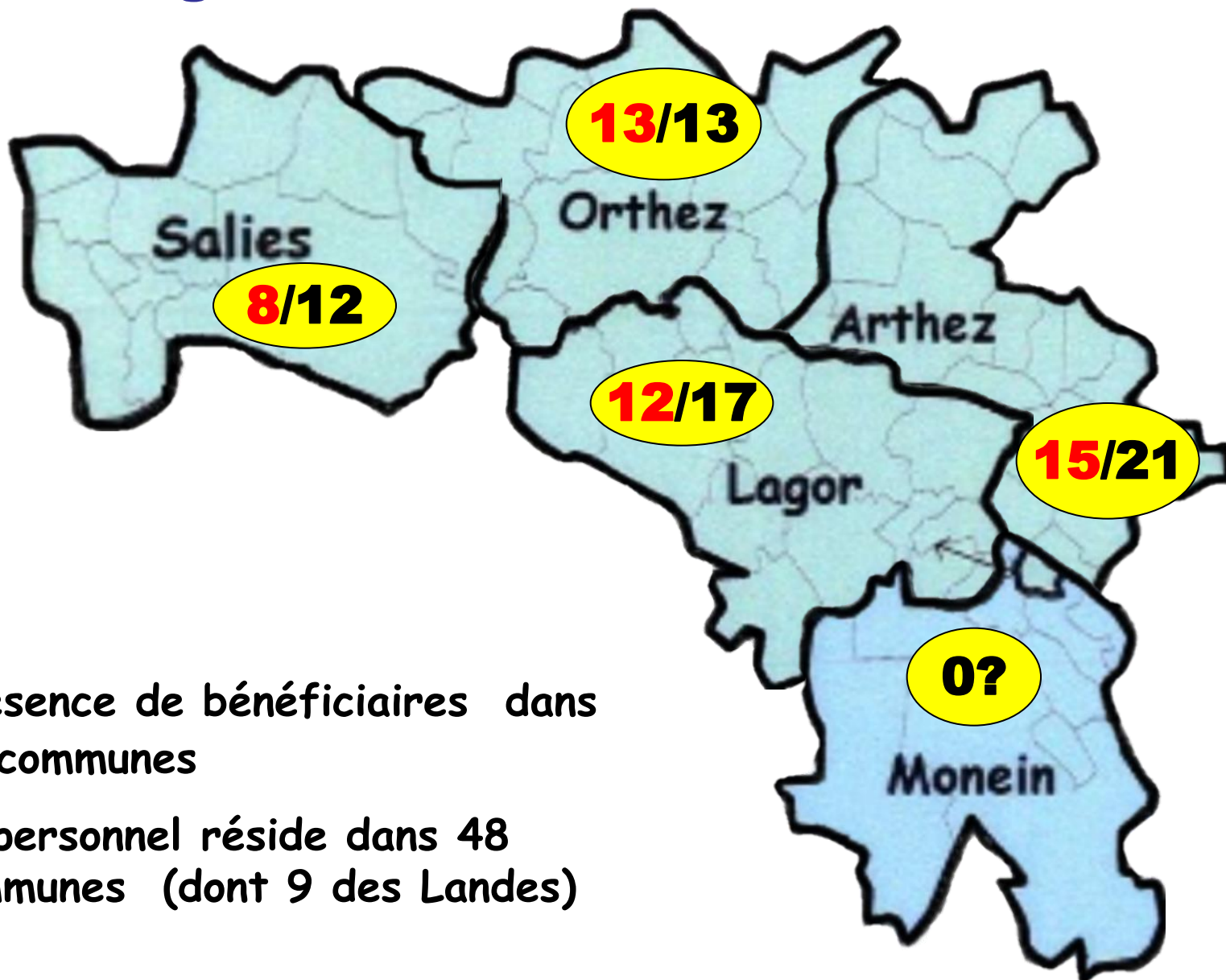
- à la toilette,
- à l'habillage,
- au lever, au
coucher, à la
marche,
- à la prise des
repas,
- à la prise des
médicaments...

Actes de la vie sociale (et/ou stimulation

Temps individuels :
courses rendez vous

Temps collectifs :
programmations mensuelles
de temps collectifs

Le maillage du territoire au 31.12.2012



Présence de bénéficiaires dans 48 communes

Le personnel réside dans 48 communes (dont 9 des Landes)

Nombre d'heures auprès des bénéficiaires, tous services confondus

- **108939 heures réalisées/an.**

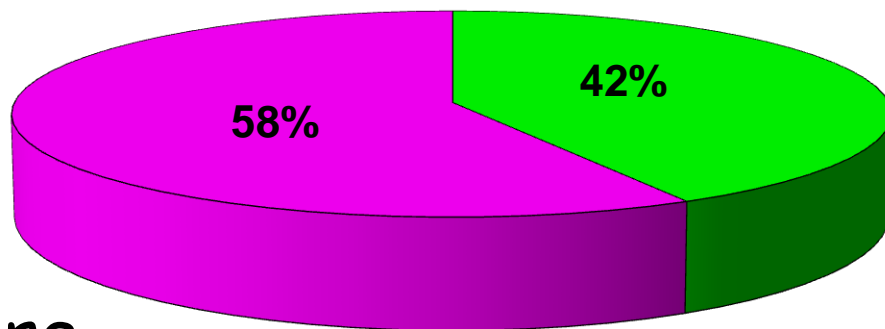
(Soit 9 100 h gérées/mois)

45 826 heures en service mandataire

63 113 heures en service prestataire

- **409 bénéficiaires aidés**

Répartition des heures d'intervention auprès des bénéficiaires en fonction des services (mandataire, prestataire)



Mandataire

45 826 h

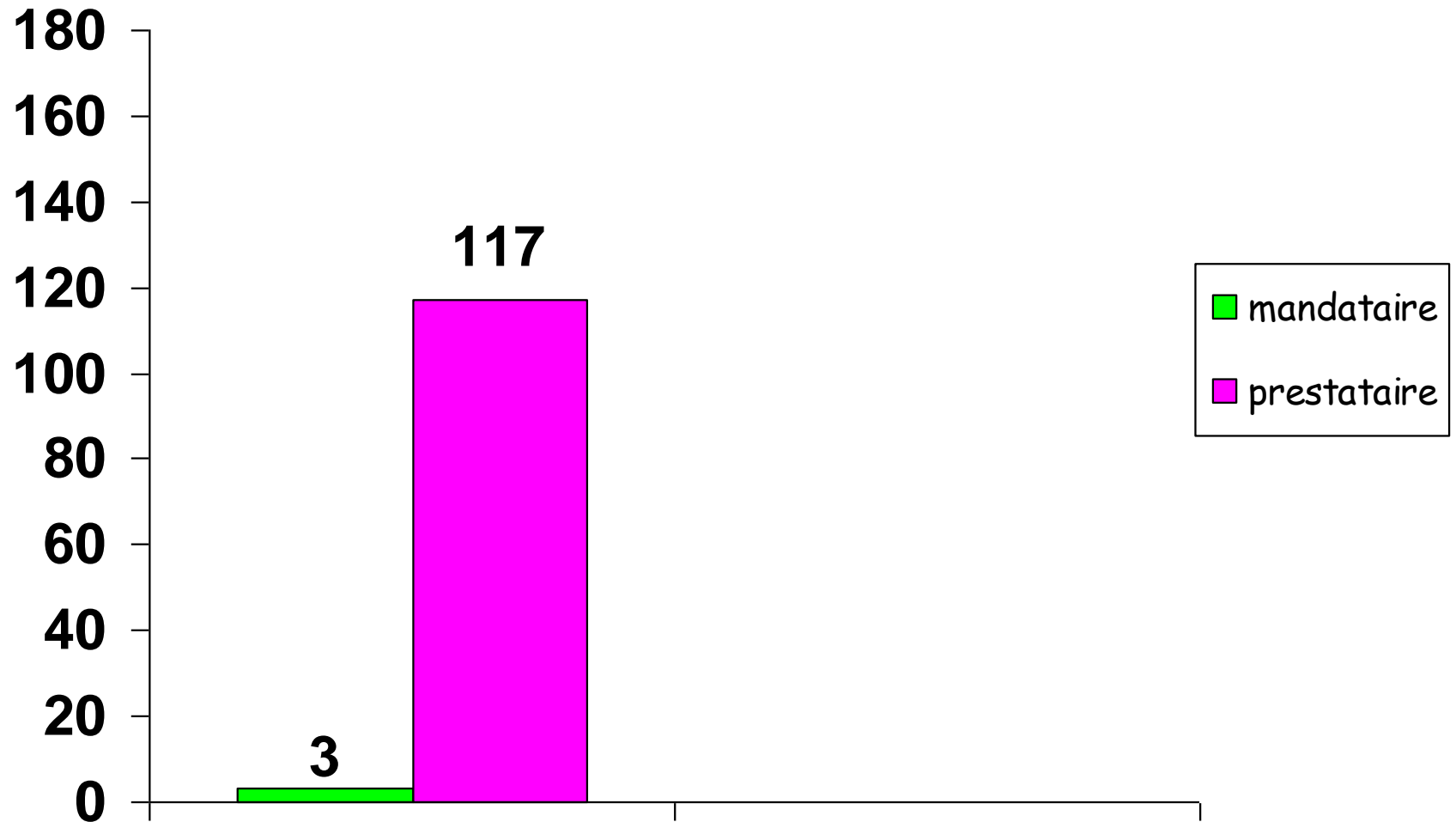
Prestataire

63 113 h

■ mandataire
■ prestataire

108 939 h/an

Les nouvelles mises en place



120 mises en place tous services confondus

Les écarts de service

Le mandataire: Un déclin très important du service (91 familles sur l'année) et un accompagnement essentiellement basé sur les fins de contrat et les remplacements

Le prestataire: une augmentation significative (316 familles) et un travail de mise en place, de suivi, de gestion humaine...

ZOUM SUR LE SERVICE PRESTATAIRE: un service très actif et très réactif

Augmentation de 7.3 % de l'activité

117 ENTREES DONT 81 PAYANTES

Mais aussi :

103 SORTIES :

37 Décès

29 Fins de prise en charge financière

3 changements de prise en charge (gré à gré)

15 fins de prise en charge

18 entrées en structure

1 arrêt à l'initiative du service

+ Des hospitalisations très fréquentes

Qui finance?

Le Conseil Général participe financièrement à 75% des interventions que nous réalisons :

- 45 018 heures en APA (moyenne de 26h/mois)
 - 186 dossiers sur l'année
- 2 904 heures en PCH (moyenne de 18h/mois)
 - 13 dossiers sur l'année

Les 15 208 heures restantes sont financées par les caisses de retraites, les mutuelles, mais aussi par les bénéficiaires eux-mêmes.

Un nouveau venu: **SORTIR +**: changement de fonctionnement

La gestion d'un public fragile

Notre public (chiffres issus du service prestataire)

Classification du public	GIR I	GIR II	GIR III	GIR IV	= soit 82.8% de notre public
	2.2%	16.70 %	29.74%	34.17%	
	48.63%				

5 remarques :

- ❖ une forte représentation de la classe d'âge 81 et 85 ans
- ❖ Un nombre d'heures plus important auprès des 86-90 ans
- ❖ Des interventions très segmentées : 1h15 en moyenne
- ❖ Des hospitalisations fréquentes
- ❖ Nécessité d'un personnel formé

le service de lien social

Avant septembre 2012:

Début d'année compliqué: équipe très prise (CCB, augmentation des heures...)= jusqu'au mois de mai, pas ou peu de réalisation.

Après septembre 2012

Embauche d'une salariée à mi-temps en contrat aidé

Bilan

- 33 temps collectifs proposés
- 23 temps réalisés collectivement et/ou individuellement
- 164 inscriptions cumulées
- 45 personnes ont souhaité participer aux temps collectifs
- 2 Circul' réalisés et distribués
- Un site internet alimenté (programmations , photos)

le service de lien social

L'intérêt de ce service

- L'opportunité des rencontres et des sorties qu'il offre, aux personnes vivant à domicile,
- « La vitrine » qu'il est pour notre structure

Les difficultés de ce service

- Public fragile = la mutualisation des moyens humains est parfois inenvisageable (si 3 bénéficiaires en fauteuil roulant il faut alors 3 professionnels)
- La logistique: les déplacements (partenariat possible MOBILACQ)

Le personnel

Effectif des services au 31/12/2012

◆ **Service Mandataire**

- 73 salariés pour 116 contrats CDI et 20 contrats CDD.
- Multi-employeurs
- Nombre de personnel sur l'année 2012 : 130 salariés

Observation : une offre d'emploi quasi inexistante aujourd'hui.

Des nouveautés: la mise en place des visites médicales pour le particulier employeur

◆ **Equipe administrative**

- 8 personnes pour faire vivre les 2 services (dont 2 personnes en CAE).

◆ LES INTERVENANTS DU SERVICE PRESTATAIRE

le recrutement :

- 63.67% des salariés ont une qualification dans le domaine des services à la personne
 - 29.67 % ont le DEAVS

Mais aussi des départs:

- 3 démissions
- 3 licenciements (2 pour inaptitude et 1 pour faute grave)

Lo Calei et le recrutement en prestataire

- Une politique d'embauche qui s'appuie sur les dispositifs existants. Depuis 2003, 26 contrats aidés (20 intervenants et 6 administratifs) ont été signés: Que sont-ils devenus?

5 démissions (3 départs pr formations qualifiantes et 1 cdi)

2 salariés n'ont pas opté pour une reconduction,

6 salariés n'ont pas eu de proposition de Lo Calei,

13 salariés ont eu une proposition en CDI .

65% des personnes ont vu leur situation professionnelle évoluer de façon significative.

Pôle emploi et la mission locale

La nécessité d'un partenariat étroit puisque :

- Evolution constante des mesures d'emploi,
- Recrutements réguliers,
- Nécessité d'une réactivité importante.

*Besoin de compter les uns sur les autres ,
de se faire confiance .*

Une photo du service prestataire au 31 décembre 2012

- 64 personnes en contrat de travail = soit 56 ETP
(effet des congés payés sur la période)

Cette équipe, c'est aussi:

- 46 personnes en CDI dont 11 temps plein
- 18 personnes en CDD (1 temps plein et 14 CAE)
- 63 femmes et 1 homme
- Quotité de travail équivalente à 80% soit 130h/mois en moyenne

**91 salariés au cours de l'année 2012
pour 45 ETP sur l'année.**

Formation Prestataire en 2012

un axe fort de l'association:

- 875 heures de formation financées par le service, pour 45 salariés
 - ❖ certificat prévention premier secours :3 personnes
 - ❖ bientraitance/ maltraitance: 11 personnes
 - ❖ Vae DEAVS: 1 personne
 - ❖ Les maladies dégénératives et les troubles du comportements : 2 personnes
 - ❖ les essentiels : 3 personnes
 - ❖ Parcours de professionnalisation 3 personnes
 - ❖ L' approche du handicap : 5 personnes

Formation Prestataire en 2012

- ❖ Sécuriser l'accompagnement juridique et professionnel du service mandataire : 2 personnes
- ❖ Les dispositions de la nouvelle convention collective: 4
- ❖ Fonctionnement des représentants du personnel :1 personne

Mais aussi:

- ❖ 3 salariés ont participé à la formation sur les soins palliatifs proposée par le SSIAD de Lagor (18 heures)
- ❖ 6 salariés ont participé à des informations sur l'utilisation du lève malade proposée et réalisée par le personnel du SSIAD de Lagor (15 heures)
- ❖ 1 CIF aide soignante plus de (200h en 2012)

Les
moments
forts



Des moments forts

- La mise en place de Domiphone
 - du temps, de l'information, des ajustements, une dégradation de la trésorerie, des facilités pour les bénéficiaires et pour le CG
- La convention collective:
 - nouveaux rythmes, mutuelle...
- Un travail sur les risques professionnels en collaboration avec ergonomes de l'association Santé au Travail
- Un contrôle URSSAF: positif!
- Rencontres régulières avec une psychologue

Des moments forts

- Un travail de concertation important avec les professionnels du bassin de Lacq
- Réunions de travail avec le SSIAD d'Orthez, et la Maison de retraite Jeanne d'Albret pour un partenariat géographique ET stratégique pour nos entités
- Des rencontres professionnelles très régulières entre les SSIAD et Lo Calei
- Mise aux normes quant à l'assurance professionnelle pour l'ensemble du personnel : assurance déplacements professionnels

Les projets 2013

- ◆ Une extension sur les Landes: demande déjà adressée à la DIRECCTE : 19 communes
- ◆ Un DLA (dispositif Local d'accompagnement) portant sur l'appui à la mise en place d'une stratégie de collaboration et de rapprochement.

Travail de réflexion mené avec 3 associations de service à la personne fédérées à l'UNA

-démarrage en juillet 2013 -

Merci de votre écoute